

Aphasies : entraîner les partenaires de communication (EPC)

- **À l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :**
Entraîner les personnes atteintes d'aphasie et leurs partenaires de communication (notamment leurs proches) à mieux communiquer ensemble.
- **Objectifs pédagogiques :**
« L'information, l'éducation thérapeutique, la favorisation de l'implication et l'entraînement de l'aidant/du partenaire de communication aux stratégies de communication sont recommandés à la phase chronique de l'AVC (grade A) » (HAS, 2022)
 - ➔ Argumenter en faveur de l'EPC auprès de responsables institutionnels ou d'un patient et son proche
 - ➔ Identifier les éléments-clés maximisant les chances de succès d'un EPC
 - ➔ Evaluer les habiletés conversationnelles d'une personne atteinte d'aphasie (PA) ET de son partenaire de conversation (PC) privilégié
 - ➔ Établir des objectifs spécifiques, mesurables et coconstruits avec une dyade PA-PC.
 - ➔ Identifier et appliquer des techniques de coaching au service des objectifs fixés avec la dyade
- **Formatrice : Perrine LEOPOLD, Orthophoniste**
Orthophoniste diplômée en 2010 de L'Université de Lyon et en 2012 de l'Université de Montréal (Québec), orthophoniste en centre de médecine physique et réadaptation à Lay-Saint-Christophe (IRR Nancy) et chargée d'enseignement au CFUO de Nancy dans différentes UE liées aux troubles neurologiques et neurodégénératifs.
- **Date :** 04 et 05 avril 2025
Durée : 2 jours (14 H)
Horaires : 9 h 00 – 17 h 30
- **Lieu :** Résidence Maraé – 103 rue Saint Georges – 54000 NANCY
- **Tarifs :**
Libéral : 450 € / DPC : 532 € / Salarié : 600 €
- **Public visé :** orthophonistes
- **Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent
- **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants :** 16

➤ **Moyens pédagogiques techniques :**

- Formation présentielle,
- Apports théoriques en exposés,
- Fiches mémo,
- Réflexions en petits et grands groupes,
- Réflexions sur des cas cliniques,
- Analyse de vidéos,
- Jeux de rôle,
- Ludopédagogie

➤ **Moyens d'encadrement :**

La formatrice sera présente pendant les 2 jours de la formation.

Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant cette formation.

Il s'agit de : Marie JACQUOT – 06 22 33 05 74 – marie_jacquot@hotmail.com

➤ **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

➤ **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire : pré-formation (évaluation, recueil des attentes, sentiment de compétence EPC) ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.

->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises et le sentiment de compétence EPC

Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

➤ **Programme détaillé :**

MATINÉE 1 : - Durée : 3H – Apports théoriques sur l'EPC

- ✓ Savoir d'où vient l'EPC et connaître ses raisons d'être.
- ✓ Connaître les différents types d'EPC.
- ✓ Préparer un EPC (choix de l'EPC, informations à recueillir avant de se lancer pour maximiser les chances de réussite).
- ✓ Découvrir ou redécouvrir la méthode SCA™ (Aphasia Institute).

APRÈS-MIDI 1 : - Durée 4h - L'évaluation en coaching conversationnel

- ✓ Découvrir les outils et techniques d'évaluation disponibles, dont l'analyse conversationnelle
- ✓ S'entraîner à l'analyse conversationnelle à partir de vidéos

MATINÉE 2 : - Durée 3h - Les objectifs et les mesures d'efficacité en coaching

- ✓ Poursuite de l'entraînement à l'analyse conversationnelle
- ✓ Connaître la démarche pour établir des objectifs en coaching
- ✓ S'entraîner à établir des objectifs mesurables (à partir de cas cliniques)

APRÈS-MIDI 2 : - Durée 4h – L'intervention en coaching conversationnel

- ✓ Bénéficier de ressources permettant d'améliorer les connaissances
- ✓ Connaître les principes et techniques de coaching
- ✓ S'entraîner aux techniques de coaching conversationnel

Conclusion

➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Sur le lieu de la formation :

Gare : 15 minutes à pied

Parking Maurice Barrès à proximité

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

Matériel à apporter : dossiers de vos patients, si possible

➤ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Salariés : En attente de votre prise en charge par votre employeur, inscrivez-vous (contactez l'organisateur (coordonnées dans paragraphe "moyens d'encadrement"))

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, des frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation doit également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr , 1 mois avant la formation. Veuillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).
